

Recupel a collecté plus de 117.000 tonnes d'appareils électro en 2018

Bruxelles, le 2 mai 2019 – 10,3 kilogrammes par habitant. Voilà le poids moyen par habitant des appareils électro collectés en Belgique en 2018. Grâce aux efforts de Recupel, plus de 117.000 tonnes d'électro ont pu être traités de manière sûre et correcte. Via son propre réseau, Recupel a collecté 2% d'électro de plus qu'en 2017. Recupel constate toutefois que tous les flux d'e-déchets ne sont pas visibles, et que certains d'entre eux restent indétectés. Pour mieux cartographier ces flux, Recupel et d'autres acteurs du marché ont constitué l'asbl BeWeee en 2018. Désormais, toutes les entreprises actives dans la chaîne de traitement des déchets sont tenues de faire rapport des appareils électro usagés dont elles assurent la collecte ou le traitement.

« Dans la foulée des records de 2017, nous avons poursuivi sur notre élan. Nos résultats nous positionnent résolument dans le top mondial. Ces chiffres nous réjouissent, bien sûr, mais il est encore plus important à nos yeux que Recupel soit n°1 en matière de traitement. Des acteurs du monde entier viennent observer la manière dont nous prélevons en toute sécurité les substances toxiques qui se trouvent dans les appareils et la manière dont nous recyclons de précieuses matières premières. En moyenne, nous réutilisons 90% des matériaux qui composent un appareil électro. Ce pourcentage est remarquablement élevé par rapport à d'autres pays », explique Peter Sabbe, CEO de Recupel.

10,3 kilogrammes par habitant

En 2018, Recupel a collecté plus de 117.000 tonnes d'appareils électro, soit 10,3 kg par habitant. Recupel récolte différents types d'appareils : réfrigérateurs, lessiveuses, ampoules, téléphones mobiles... Lorsqu'on compare les chiffres de 2018 avec ceux de l'année précédente, on observe une hausse du poids collecté pour toutes les fractions, hormis les télévisions et les moniteurs. Ces exceptions sont logiques : les écrans cathodiques ne sont plus vendus en Belgique depuis plusieurs années, et les écrans plats pèsent bien moins lourd que les anciens téléviseurs et écrans. *« Pour interpréter correctement ces résultats, il est impératif de tenir compte de l'évolution du marché. Les appareils électro se font de plus en plus compacts et légers, surtout dans la fraction télévisions/moniteurs. Si l'on ne tient pas compte de cette fraction, on observe une nette augmentation du poids collecté de 1.500 tonnes. En d'autres termes, nos résultats sont à nouveau en nette progression par rapport à l'année précédente »,* se réjouit Els Verberckmoes, Treatment Manager chez Recupel asbl.

La collecte du petit électro progresse de 3,5%

La collecte via le réseau logistique de Recupel est en nette progression. Dans cette filière, tous les maillons sont gérés par Recupel, de la récolte au traitement. En 2018, plus de 30 millions d'appareils électro et d'ampoules ont été collectés en Belgique via le réseau Recupel, soit 2% de plus qu'en 2017.

Quelle est la tendance la plus marquante ? Une progression de plus de 700.000 pièces dans la fraction 'Petit électro', en augmentation de 3,5%. Cette hausse est à mettre à l'actif du vaste réseau de collecte de Recupel, qui est étendu et optimisé en permanence. En 2018, ce réseau s'est étoffé de 222 nouveaux Points de Recyclage, qui font progresser le total de 10% à 2.615 Points répartis dans toute la Belgique, notamment dans les supermarchés.

« Le petit électro et les ampoules représentent plus de 90% du total des unités collectées. Pour Recupel, les deux priorités restent inchangées : toucher un maximum de consommateurs et leur proposer des solutions de collecte simples et commodes », poursuit Peter Sabbe, CEO de Recupel.

Un nouveau service pour les entreprises en 2019

Les campagnes grand public et l'implantation de nouveaux Points de Recyclage par Recupel portent leurs fruits d'année en année. En 2019, l'asbl a l'ambition de mobiliser davantage les entreprises. Des études menées par Recupel révèlent que les PME recèlent en moyenne 200 kilos d'électro désaffecté, ce qui représente un énorme potentiel de recyclage.

Pour les mobiliser, Recupel lance l'initiative [Smartloop](#), une plateforme numérique qui met les PME en contact direct avec des entreprises de collecte agréées. Ces deux parties entrent ainsi en contact et conviennent de toutes les modalités de la transaction : le prix, la date et le lieu de l'enlèvement.

« Recupel joue un rôle de pionnier dans le lancement de l'économie circulaire. Nous encourageons tous les intervenants, particuliers comme professionnels, à contribuer à la collecte d'un maximum d'appareils électro, dans le but d'en récupérer de précieuses matières premières. Chez nous, pas de vœux pieux, mais des actions concrètes et des projets tangibles, tels que Smartloop. L'expérience et la compétence que nous accumulons par l'entremise de tels projets, nous la partageons volontiers avec nos partenaires et avec les pays voisins », souligne Hederik Tijs, Chief Operating Officer de Recupel.

Mieux cartographier les flux de déchets, afin d'atteindre les objectifs européens

Les chiffres sont en nette progression en termes de collecte via le réseau logistique de Recupel. En analysant le paysage complet de la collecte d'e-waste en Belgique, Recupel constate que plusieurs filières d'e-déchets sont peu visibles et ne sont pas détectées. Dans le but de mieux maîtriser ces flux, Recupel et d'autres acteurs du marché ont constitué en 2018 l'asbl BeWeee. Cette plateforme a pour ambition d'obliger toutes les entreprises concernées, dans la chaîne de traitement des déchets, à faire rapport des appareils électro dont elles assurent la collecte et le traitement. Recupel se charge du reporting pour les entreprises avec lesquelles elle est liée contractuellement et qui lui font rapport de leurs volumes.

Conformément aux objectifs fixés par l'Union européenne, au moins 65% des appareils vendus en Belgique doivent être collectés en fin de vie. En sa qualité de n°1 de la collecte et du recyclage, Recupel traite environ 45% des appareils qui ont été vendus. La quantité d'appareils non enregistrés et non documentés reste toutefois trop élevée.

« Une étude réalisée par Deloitte révèle que 30% des appareils électro qui ont été vendus en Belgique sont intraquables. Ce pourcentage est préoccupant, car ces appareils pourraient se retrouver dans la nature et nuire gravement à l'environnement. Pour atteindre les objectifs européens, il est important que tous les acteurs du marché collaborent efficacement pour mieux cartographier les flux de déchets. La solution passe par le reporting obligatoire via BeWeee. Les chiffres peuvent révéler d'une part que nous collectons en Belgique tous les ans davantage d'e-déchets, qui sont ensuite traités de manière adéquate, mais qui ne font pas l'objet pour l'instant d'un reporting correct. D'autre part, les pouvoirs publics seront ainsi en mesure de détecter plus aisément les acteurs qui ne respectent pas les règles du jeu. Tous ensemble, nous devons réduire à terme la décharge sauvage à sa plus simple expression, et nous devons maximaliser le traitement adéquat des appareils électro », conclut Peter Sabbe.

Contact presse

Saar Bentein, porte-parole de l'asbl Recupel

saar.bentein@recupel.be

+32 476 93 26 79

A propos de Recupel

L'asbl Recupel organise la collecte et le traitement durable d'appareils électro(ni)ques usagés. Recupel a été créée en 2001 par les producteurs et importateurs de matériel électro(ni)que en Belgique. Les moyens financiers qu'elle a à disposition via la cotisation Recupel sont utilisés exclusivement pour l'organisation et la promotion de la collecte et du recyclage électro. En 2018, 10,3kg de déchets électro(ni)ques par habitant furent collectés et traités par Recupel, ce qui fait de la Belgique un des pays les plus performants en terme de recyclage électro. Recupel collabore intensivement avec différentes organisations sectorielles et gouvernements, et cherche constamment des méthodes innovantes pour augmenter la collecte de déchets électro en Belgique.

Vous trouverez plus d'informations sur www.recupel.be.